



St-Légier, mai 2012

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2012 de l'UDI

Date, lieu : le 10 mai 2012 au Stand de Praz-Hier à St-Légier à 19h30

Excusés : Mesdames : Sarah Burgy, Marie-Claude Liechti, Céline Morier, Corinne Baeriswyl

Messieurs : Bernard Ramuz, Marc-Antoine Chaudet, Patrick Köhli, Didier Rocipon, Jean-Luc Morier, Pierre Zapf, Sacha Karati.

1. Bienvenue

Le Président, Jean-Luc Burgy ouvre l'assemblée annuelle de l'Union des Indépendants de St-Légier-La Chiésaz à 19h45 et salue la présence de nos invitées de la deuxième partie, Mesdames Charton et Reynier.

Nous comptons la présence de 19 personnes dont 14 membres, la majorité est de 8.

2. PV de l'AG 2011

Le PV de l'assemblée 2011 a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée et quelques exemplaires sont à disposition : il n'en est donc pas donné en lecture.

Le PV est accepté à l'unanimité des membres présents.

3. Bilan 2011

3.1 Bilan des activités de l'UDI au sein du Conseil Communal depuis la dernière assemblée générale à ce jour (P.-A. Poletti)

La période mai-juin 2011 était la fin de la législature.

Le CC était présidé par Claude Schwab du PS et nous avons Yves Filipozzi de Pro Tyalo comme 1er vice-président et notre collègue Anne Morier comme 2ème vice-présidente.

Durant cette période de mai-juin 2011, 6 préavis ont été traités au CC dont le plus important fut sans doute :

- 10/2011 crédit d'étude pour l'aménagement d'une crèche-garderie dans l'annexe de l'Auberge
- C'est certainement le sujet de la crèche-garderie qui a soulevé le plus de discussions. Il était présenté par notre municipal Gérald Gygli.

Le préavis a été finalement refusé avec les remarques suivantes :

- le lieu pour une crèche-garderie n'est pas plébiscité par une majorité de conseillers
- le coût présumé ne semble pas plus avantageux qu'avec un bâtiment neuf
- plusieurs conseillers relaient des critiques d'agencement de ce projet faites par les futures utilisatrices des lieux

Il a été donc demandé la présentation de 2 préavis distincts, soit un pour la réfection de l'annexe de l'Auberge et un autre pour une crèche dans un lieu plus adéquat.

Ensuite, en juin eu lieu la séance d'assermentation des élus pour la législature 2011-2016.

L'UDI a pu conserver ses 2 municipaux, messieurs EPP et GYGLI, que nous félicitons encore.

Du côté des conseillères et conseillers, l'UDI compte désormais 14 élus, dont 9 sortants et 5 nouveaux qui sont :

Mmes Céline Morier et Monica Simonet, et MM. Pierre Zapf, Marc-Antoine Chaudet et Alexandre Prélaz. Nous les félicitons.

Avec notre effectif de 14 membres, contre 15 précédemment, nous pouvons conserver chaque fois 2 représentants dans les commissions ad hoc, face au poids lourd de 35 membres que représente le PLR (réunion entérinée des libéraux et des radicaux en 2011) avec sa confortable majorité.

En ce qui concerne les commissions permanentes, l'UDI a

- 2 membres à la COFIN, Monica Simonet (qui remplace Pierre Zapf, temporairement à l'étranger) et Leonardo Pescante.
- 2 membres à la COGEST, Anne Morier et Marylène Brawand,
- Jean-Luc Burgy aux recours en matières d'impôts,
- Pascal Viénet pour le SIGE,
- Céline Morier déléguée à la CIEHL et
- Jean-Luc Burgy pour Sécurité Riviera.

Dès la reprise d'automne 2011, le président du Conseil est Yves Filipozzi des Verts et Ouverts. Anne Morier est élue 1ère vice-présidente et Daniel Berner 2ème vice-président.

Logiquement, notre collègue Anne Morier devrait prendre la présidence du CC pour l'année politique 2012-2013 lors de l'élection de juin prochain.

Pour la période de septembre 2011 à ce jour, nous avons eu :

- 5 préavis à la séance du 5 septembre
- 1 préavis le 3 octobre
- 1 préavis le 7 novembre (1xEpp) avec aussi l'assermentation de notre collègue Monica Simonet en remplacement de Hervé Taverney, démissionnaire
- 3 préavis de budgets le 5 décembre (basculé de 2 pts d'impôts à 68%, plafond d'endettement à 78 Mio Fr et déficit pour 2012 présumé de 1, 95 Mio Fr pour un budget de env. 30 Mio Fr de dépenses)
- 2 préavis le 9 décembre
- 4 préavis le 5 mars (1xEpp)
- 1 préavis le 2 avril (Epp) et mise en discussion du programme de législature établi par la Municipalité et distribué avec le budget le 5 décembre 2011. Ce plan d'intentions détaillé souhaité par bon nombre de conseillères et conseillers a donné lieu à la demande d'une foule d'éclaircissements et d'intéressantes discussions.

Cependant et en résumé pour la première période de la nouvelle législature, c'est sans nul doute le préavis concernant le transfert d'une parcelle des Aveneyres qui a eu le plus d'écho. Il s'agissait du transfert de propriété par la Commune au promoteur constructeur de 16 villas à la condition de la prise en charge de la route les desservant. En corollaire peu apprécié par bon nombre de conseillères et conseillers, ce transfert au privé condamnait toute possibilité de transit pour les véhicules entre Aveneyres nord et sud. Présenté une première fois le 7 novembre 2011 et refusé pour complément d'information, c'est finalement en mars dernier lors d'une séance houleuse et avec une courte majorité que ce préavis a passé la rampe. Notre collègue Dominique Epp en était le Municipal délégué.

C'était là un bref résumé de nos activités politiques depuis notre dernière AG de mai 2011.

Les mois qui viennent s'annoncent importants pour nous avec la prise de la présidence du CC par Anne Morier. En effet, si l'on respecte le tournus habituel, c'est au tour de l'UDI d'assurer cette haute fonction, à moins que M. Filipozzi soit reconduit pour une année supplémentaire et qu'il accepte.

Parmi les gros travaux en vue, il y aura le projet de la construction de la crèche-garderie et la mise en route de l'agrandissement de Clos-Béguin, 2 objets onéreux qui promettent des débats animés.

3.2 Mot du président (J.-L. Burgy)

Une assemblée ordinaire de toute société ou mouvement politique est évidemment standard et par définition peu intéressante : nous avons il y a quelques années battu le record négatif avec 12 participants. Je vois avec joie que nous avons progressé et je remercie d'avance Anne Morier et ses invitées pour l'organisation de la deuxième partie qui est naturellement pour beaucoup à votre nombreuse présence... J'espère également que Gérald a été aussi optimiste pour la préparation de la troisième partie, récréative celle-ci !

L'année passée je vous ai parlé du résultat satisfaisant des élections et je ne reviendrai pas sur les détails mais simplement sur le fait que nous sommes la deuxième force politique au conseil communal et que lors de cette première année, si nous avons participé activement aux séances et aux commissions comme l'a mentionné Pierre-Alain, nous n'avons encore pas montré grand-chose dans l'optique de nos promesses électorales – qui sont également nos vraies préoccupations. C'est normal dans une période de rodage, mais nous ne devons pas attendre et le comité a quelques propositions à vous soumettre au point 6 de l'ordre du jour.

Au niveau de la politique régionale, on peut remarquer l'évolution de Sécurité Riviera avec l'introduction de la protection civile et la préparation de celle des services de défense incendie. Aux Pléiades se prépare également la construction d'un nouveau centre sportif : la commune de Blonay est maître d'œuvre mais Saint-Légier participe aux débats... et au financement ! Le conseil communal devra se prononcer.

Lors de l'assemblée générale précédente, des propositions ont été émises ; voici donc quelques réponses du comité :

- Nous allons recommencer les séances de préparation dans les quartiers, mais sous une forme un peu différente. La séance de juin a dû être reportée à l'automne pour cause de disponibilité des locaux.
- La liste des membres est sur Internet, même si elle n'est pas encore parfaite !
- Un programme de législature a été présenté par la Municipalité et longtemps discuté au conseil.

- Les séances de préparation ont toujours lieu le lundi précédent la séance du conseil car il n'a pas été possible de trouver mieux.
- La proposition d'offrir à nos membres une formation de base sur ordinateur a été refusée par le comité car ce n'est pas notre rôle premier et nous n'avons pas assez de temps à y consacrer maintenant.

L'autre préoccupation du président et de son comité, c'est naturellement l'évolution de notre mouvement politique et il s'agit là non seulement du nombre d'adhérents mais aussi de la cohésion du groupe, surtout lorsqu'il s'agit d'une assemblée réunissant des membres d'horizons différents. Et dans ce domaine je dois signaler avec plaisir la réussite de notre soirée grillade du 23 septembre 2011, ce fut l'occasion d'échanges fructueux avec la présence d'au moins trois générations : à refaire. Concernant l'évolution des membres, il est difficile de motiver ses connaissances et amis hors des périodes électorales mais c'est nécessaire de remplacer au moins les défections et il faut profiter de chaque occasion pour parler et faire parler de nous : l'idéal est de faire venir ses connaissances lors de manifestations organisées par l'UDI, y compris l'assemblée générale.

Je dois encore rappeler que les viennent-ensuite (non élus lors des élections) doivent être intéressés aux travaux du conseil car leur heure viendra rapidement. Je dirai même que nous devons rechercher et trouver avant la fin de la législature de nouveaux candidats car la liste devient mince ! Alors motivez vos amis et connaissances à rejoindre l'Union des Indépendants, pour nous aider à réaliser les projets qui nous tiennent à cœur pour St-Légier, car ne l'oublions pas, nous sommes là pour le village et ses habitants, et non pour des partis politiques cantonaux ou fédéraux.

J'aimerais aussi en conclusion remercier les élus et élus pour leur activité au conseil, les municipaux pour leurs travaux sans relâche et le comité qui fait perdurer l'âme de notre groupement. Merci de votre engagement et bonne soirée.

3.3 Mots des Municipaux (Dominique Epp et Gérald Gygli)

2011, année électorale. L'UDI a rapidement annoncé la couleur en repartant avec les deux Municipaux en place. Même s'il en est fallu de peu, malheureusement aucun des deux n'est passé au premier tour. Lors de la préparation du deuxième tour, le PLR a montré tout ce qu'il était possible de faire dans la stratégie électoraliste, de la désinformation aux menaces en passant par une volonté de tout diriger. Finalement, grâce à notre collaboration et notre fair play, le bon sens a eu le dernier mot et les citoyens choisirent d'élire la municipalité actuelle.

Si l'équipe dirigeante a changé pour 40%, il en est resté une très forte cohésion au niveau des décisions. L'ambiance au sein du collège est très bonne, constructive et réfléchie. Malgré tout cela, nous ne manquerons pas de faire une ou deux erreurs afin de vous démontrer notre vulnérabilité et notre sincérité. Pour rappel, à quelques détails près, Antoinette Siffert a repris le dicastère de Nick Schuler (police, forêt, social) et Dominique Epp est en charge de l'aménagement du territoire et de la police des constructions.

Les principaux sujets qui préoccupent la municipalité sur le long terme et en 2011 en particulier sont :

- Des finances toujours malmenées par des factures liées à la péréquation et aux organismes intercommunaux dont nous avons juste la compétence du paiement silencieux.
- Un PGA retardé par le canton et ses directives administratives et contraignantes.
- Un projet d'agglomération qui se cherche encore et dont l'ampleur et les conséquences sont gigantesques pour toute la région.
- Un projet de fusions qui a tenté de se déguiser en projet de fusion. A la base il était question d'étudier quelles seraient les fusions possibles dans la Riviera et seraient-elles nécessaires.

C'est alors qu'on entendit de la bouche de certains syndics de certaines villes parler de la fusion à 10. Grâce à l'intervention courageuse de St-Légier-La Chiésaz et Blonay, le train a été remis sur les rails. De là à dire que c'est en bonne voie, il est prudent d'attendre un peu.

Une nouveauté dont la municipalité actuelle est fière de sa réalisation après quelques mois seulement, est son plan de législation. Il y est question de :

- Collaborations avec Blonay
- Recherches de nouvelles sources d'eau potable dite d'eau de boisson
- Déchetterie, règlement et taxes
- Mobilité douce et économie d'énergie, groupement forestier
- École, crèche garderie, accueil parascolaire, fondation
- Maintien du patrimoine, création de logement à loyers abordables

Nous y reviendrons au fil du temps au travers de communications et préavis. Un coup d'œil dans le rétroviseur nous montre que, bien qu'à cheval sur deux municipalités, le programme de l'année 2011 fut bien chargé et qu'il n'y a pas eu de relâchement. Les sujets suivants ont fait l'objet de préavis, sont réalisés ou sont en attente :

- Rénovation des chemins de la Cheneau, Champ-aux-lièvres, Champ Montaney, Chamoyron
- Sentier piétonnier à la route de Fenil et au chemin des Osches
- Création d'un site pour le captage des eaux de boisson
- Éclairage du chemin des Osches
- Mise à jour des fondations de la chapelle St-Leodegarus (peu de soucis avec celles-là...)
- Après les résultats du concours, crédit d'étude pour Clos-Béguin VI, notre futur collègue
- Rénovation de l'Auberge communale
- Réaménagement des locaux communaux et remise en location d'un appartement

Seule ombre au tableau, l'absence de construction d'une crèche-garderie mais ce sera le rayon de soleil pour le rapport de 2012, du moins nous l'espérons.

Pour conclure, nous vous remercions vivement pour votre engagement dans les commissions et autres tâches liées aux préavis que nous vous présentons mais également et surtout pour votre appui tout au long de l'année dans les décisions que nous sommes amenés à vous faire prendre. Vous contribuez ainsi à ce que vos municipaux gardent leur motivation intacte et soient toujours à votre écoute.

4. Comptes

4.1 Rapport du caissier

M. Vienet nous lit son rapport qui démontre que la situation est saine, même si les cotisations ont toujours un peu de peine à rentrer...

L'avoir au 31 décembre 2011 est de 4508.75

4.2 Rapport des vérificateurs des comptes (Pierre-Alain Poletti et Marylène Brawand)

Monsieur Pierre-Alain Poletti nous lit le rapport des vérificateurs des comptes et nous demande de donner décharge au caissier et au comité.

4.3 Approbation des comptes.

Les comptes 2011 sont approuvés à l'unanimité.

4.4 Cotisations 2012

Le comité propose maintenir le montant des cotisations annuelles à 50.- par année pour les membres et à 100.- pour les membres du CC au début de l'année (pour la compensation forfaitaire des jetons de présence).

Le montant des cotisations est maintenu à l'unanimité.

5. Renouvellement du comité et des vérificateurs des comptes

Je vous rappelle la composition du comité : Jean-Luc Burgy président, Pascal Vienet vice-président et caissier, Anne Morier, secrétaire, Michèle Petetin, Marie-Claude Liechti, Bernard Droz et Leonardo Pescante, membres. Les municipaux en activités sont membres de droit et M. Roger Köhli est membre d'honneur.

Statutairement, le comité actif est élu pour 3 ans. Seul Monsieur Leonardo Pescante est soumis à réélection cette année. Le comité le propose à vos suffrages. Il n'y a pas d'autre candidat à ce poste et nous passons donc au vote.

M. Pescante est réélu à l'unanimité des membres présents.

La fonction de caissier est tenue à ce jour par Monsieur Pascal Vienet en cumul avec la fonction de vice-président. La volonté du comité est de mieux répartir la charge de travail et de trouver une personne du comité désirant reprendre la fonction de caissier. Madame Marie-Claude Liechti s'est déclarée d'accord pour reprendre cette fonction au 1er juin 2012 et nous la remercions d'avance. M Vienet restera caissier suppléant.

Bien que statutairement le comité se constitue lui-même, nous tenons pour des raisons de transfert de responsabilité financière à faire avaliser cette décision par l'assemblée. En conséquence, je prie les membres de l'assemblée qui approuvent ce changement de le manifester en levant la main.

Madame Marie-Claude Liechti est élue à l'unanimité à la fonction de caissière au 1er juin 2012 et nous la félicitons.

Pour ce qui est des vérificateurs des comptes, Monsieur Pierre-Alain Poletti sera remplacé par Madame Marylène Brawand en tant que première vérificatrice. Elle sera épaulée par Madame Véronique Chaudet, actuellement suppléante.

Nous cherchons donc une ou un suppléant vérificateur qui n'aura en principe rien à faire avant le printemps 2014.

Céline Morier accepte d'être vérificatrice suppléante.

6. Programme 2012

Après une phase de rodage du nouveau conseil communal, le comité désire commencer à mettre en œuvre au sein du conseil mais aussi à l'extérieur les mesures permettant d'atteindre les objectifs fixés et communiqués lors de la campagne électorale. Or, comme tout un chacun est assez chargé il faut fixer des priorités et nous avons décidé de vous demander votre avis.

Les thèmes suivants sont proposés :

- Poursuite du thème de **l'inter-génération** commencé ce soir en interne. Si le thème de ce soir vous parle et si vous le décidez, nous organiserons une soirée-information / -débat au niveau du village pour essayer de faire démarrer quelque chose sur le modèle présenté ou de manière semblable.
- Le thème de **la mobilité douce**, notamment pour les trajets des enfants à l'école : dans ce cas il s'agirait d'une étude d'un groupe de travail (pas seulement le comité) afin de proposer des idées de solution à la municipalité ou au conseil communal.
- La **gestion des déchets** : beaucoup en parle et plusieurs solutions sont dans toutes les discussions de bistrot. Quelles sont les études en cours, les solutions possibles et que voulez-vous ? Le résultat serait un postulat ou une motion au conseil communal pour faire avancer les choses.
- **Les énergies renouvelables** : il s'agirait là de se documenter sur les possibilités de réalisation et sur les limites légales et les possibilités de contribution financière de la confédération, du canton ou de la commune. Le résultat serait une documentation, suivie éventuellement d'une soirée-information / -débat.

Comme il n'y a pas de question sur les sujets proposés, un sondage, donnant les priorités pour le comité (il ne s'agit pas de choisir ou d'exclure un thème mais de donner une direction pour les travaux du comité) est fait.

Les sujets qui semblent intéresser le plus l'assemblée sont les énergies renouvelables et l'inter-génération.

Concernant la gestion des déchets, Dominique Epp précise qu'une étude régionale est en cours. Actuellement 200 communes sont la taxe au sac, la Riviera y adhèrera dans un délai de 6 à 12 mois.

Pour l'instant voici les dates réservées pour cette année :

- 31 aout Grill-party ici à Praz-Hier
- Septembre / octobre soirée avec la population en fonction de l'actualité politique
- Novembre soirée –information / -débat

De plus, le site internet <http://www.udi-st-legier.ch> a été mis à-jour et nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez ainsi avoir toujours des nouvelles fraîches du comité.

De plus, je vous rappelle que vous êtes toutes et tous les bienvenus aux séances de préparation du CC, le lundi précédent la séance du conseil. Naturellement pour les conseillers en charge, elles sont obligatoires.

7. Propositions individuelles et questions

Roger Köhli pose une question concernant le turbinage. Gérald Gygli lui répond que nous sommes dans une phase de recherche. Il précise qu'il n'y a aucun projet sur les conduites.

Bernard Droz pose une question sur le développement des transports publics à Saint-Légier. Dominique Epp répond que la cadence des trains a augmenté et qu'une ligne de bus va être créée dans la zone industrielle pour un coût annuel de 400'000.- Dans notre commune la distance moyenne à parcourir pour rejoindre les transports en commun reste modeste.

Le président remercie tous les membres pour leur présence active à cette assemblée annuelle ordinaire et pour leur soutien en général. Il lève la dite séance à 20h30 pour passer à la 2ème partie organisée par Madame Anne Morier sur le thème de l'inter-génération.

2 ème partie

En 2ème partie nous recevons Mesdames Sabrina Reynier et Anne-Sophie Charton qui viennent nous présenter leur société : « Ensemble avec Toit ».

Cette société a été créée en février 2011 par Mmes Reynier et Charton, habitantes de Rolle. Elles se sont inspirées d'un concept qui existe en Espagne depuis une dizaine d'années. En France ce système existe mais dépend d'associations.

L'objectif de départ de cette société était de mettre en lien et d'aider deux groupes d'individus : les personnes âgées et les étudiants. Les étudiants ont beaucoup de difficultés à trouver un logement et certaines personnes âgées ont souvent de la place à disposition et un besoin d'aide pour des petits services. Très vite l'offre s'est étendue à des familles avec des enfants,(famille monoparentale ou nombreuse).

Le coût du logement est de « gratuit à 400.- maximum » en fonction des services rendus par l'étudiant. Le nombre d'heures consacrées aux services sera de 8 heures au maximum par semaine. Il n'y a pas de frais d'inscription, les accueillants ne paient rien, par contre les étudiants qui ont trouvé une chambre versent une cotisation annuelle de 1000.-à 1200.- par an en fonction du niveau des services rendus. Les frais des repas sont à la charge de l'étudiant et sont à payer en plus si partagés avec l'accueillant.

Une Charte est établie, elle fixe les relations entre l'accueillant et l'étudiant, il y est fait mention des règles de savoir-vivre essentielles à toute cohabitation. Un contrat est signé pour une durée de 6 mois à une année, avec possibilité de résiliation avec un préavis d'un mois.

Les fondatrices de la Société visitent chaque accueillant afin de s'assurer que la chambre mise à disposition soit conforme aux attentes. En fonction du profil de l'accueillant, elles le mettent en rapport avec un étudiant.

La moyenne d'âge des étudiants est de 22-24 ans. Actuellement il y a 60 dossiers en cours et le 5/6 des accueillants sont prêts à reprendre un étudiant. Pendant le séjour un suivi est fait à raison d'une fois par mois.

Le rayon d'action de la société se situe sur la Côte-Lausanne avec des débuts d'extension sur Genève, Fribourg et Neuchâtel.

A noter qu'il manque des accueillants, raison pour laquelle Mesdames Charton et Reynier essayent de faire fonctionner le bouche à oreille pour se faire connaître. Saint-Légier étant situé à une trentaine de minutes de Lausanne, il serait intéressant de savoir si des habitants de notre commune seraient intéressés à accueillir des étudiants.

En conclusion le comité ainsi que les personnes intéressées vont faire une séance le 18 juin, avant la séance de préparation du conseil, afin de déterminer si nous choisissons ce thème pour une conférence débat en automne.

Anne Morier
Mai 2012